

# CQP FINITIONS DE L'AMEUBLEMENT

## CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

### Public

**Jeunes (16-25 ans) et Adultes (+ de 26 ans) : Contrat de professionnalisation**

**Salariés d'entreprises : Congé Individuel de Formation (CIF) ou Période de Professionnalisation, demandeurs d'emploi**

### Niveau d'accès

**Niveau minimum CAP/BEP des métiers du bois, agencement ou expérience professionnelle.**

### Durée & Déroulement

**12 mois par alternance avec 14 semaines en centre de formation (504 h au total), ouverture octobre de chaque année**

**Rythme d'alternance : une semaine au centre de formation par mois**

### Validation

**Certificat de Qualification Professionnelle niveau V reconnu dans la convention collective de l'ameublement, uniquement pour les entreprises qui relèvent de la convention collective de la fabrication de l'ameublement**

### Positionnement du titulaire du CQP dans l'entreprise

**Minimum niveau III, échelon 1, Coefficient : AP 31 de la grille de classification convention collective de la fabrication de l'ameublement**

### Descriptif Métier

L'opérateur de finition applique vernis et produits de finition sur les meubles qu'il prépare, afin de leur donner un aspect, une protection et un toucher final.

Débouchés :

- Vernisseur sur bois
- Agent de traitement de surface
- Opérateur atelier de finition
- Vernisseur-Patineur

### Savoir-Faire

- Maîtriser les opérations de finition
- Etablir un choix technologique pour un mode opératoire
- Vérifier la conformité des produits, matériels et processus
- Connaître les systèmes automatisés
- Assurer la maintenance et l'entretien du poste de travail et du matériel

### Contenu de la formation

**Activité A : Information et communication :**

- S'informer et informer de l'activité, des informations techniques
- Participer à l'amélioration continue

**Activité B : Préparation / Contrôle des supports et produits :**

- Réceptionner les produits et éléments à traiter
- Choisir les produits et types de finition
- Préparer les produits et supports
- Détecter les défauts du support
- Organiser le poste de travail

**Activité C : Mise en œuvre unitaire et sérielle :**

- Teinter, vernir, laquer et appliquer d'autres finitions (à la cire, huilée, lasurée, à effets décoratifs...)
- Traiter des matériaux associés
- Détecter les défauts liés aux finitions et réparer les anomalies
- Equiper, contrôler et expédier
- Mettre en œuvre en respectant les règles d'hygiène, de sécurité et les contraintes environnementales

**Activité D : Maintenance :**

- Maintenir en état le poste de travail, les matériels de pulvérisation et matériels connexes à l'activité

